

PROCES VERBAL DU 12 AVRIL 2017

COMMUNE DE SAINT-PERDON

L'an deux mille dix-sept, le douze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Perdon s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de M. le Maire, Jean-Louis DARRIEUTORT.

Présents : Jean-Louis DARRIEUTORT, Régine NEHLIG, Sandrine CASINI, Jean-Paul DARSAUT, Didier LARTIGUE, Sébastien LANIBOIS, Jean-Michel DOURTHE, Marie-Christine CAZENAVE, Cédric BARROUILLET, Hélène DUPIN, Elodie DUDON, Odile BENETEAU, Philippe CABANNES, Patrick BEEUWSAERT, Sébastien SEIGNER.

Excusé(es) ayant donné procuration: Didier LARTIGUE à Sébastien LANIBOIS et Ludovic PASTOR à Sandrine CASINI

Excusé(es) : Corine LAFITTE

Absent : néant

Secrétaire de séance : Sandrine CASINI

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Vote du budget primitif 2017 commune ;
- 2) Vote des taux d'imposition ;
- 3) Position sur le dossier de la station service ;
- 4) Délibération amortissements budget principal;
- 5) Tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles;
- 6) Informations sur la délégation de service public eau ;
- 7) Mise en place d'une commission ad 'hoc pour réfléchir à la création d'un pôle médical ;
- 8) Informations diverses;

1) Vote du budget primitif 2017 commune

Madame Casini présente à l'assemblée le projet de budget primitif 2017.

Il est à noter la baisse de la Dotation Globale d'Equipement pour un montant de 15 000 €.

Elle liste les investissements prévus en 2017 à savoir : l'aménagement du bourg, l'achat de la maison Labeyrie, l'alimentation en eau du bâtiment de stockage de l'entreprise Cazaubon, le matériel zéro phyto, les travaux avenue des arènes, le changement de la chaudière du presbytère, l'Adap, la participation 2017 au centre de secours, le remboursement de la taxe d'aménagement du Sictom, la porte de sécurité de la salle Jean Bourlon.

Le budget présenté est équilibré, par section, en dépenses et recettes comme suit :

Investissement :

Dépenses : 1 061 400,00 €

Recettes : 1 061 400,00 €

Fonctionnement :

Dépenses : 928 000,00 €

Recettes : 928 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte**, par 16 voix pour le budget primitif 2017.

2) Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire explique que le budget venant d'être voté en équilibre autant en fonctionnement qu'en investissement, il convient de voter les taux d'imposition aux taxes d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti.

Il propose d'augmenter le taux de la taxe d'habitation afin d'assurer un meilleur équilibre budgétaire dans les années à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- ✓ de fixer les taux comme suit :
 - Taxe d'habitation : 9,37 % ; (+7,8%)
 - Taxe foncière bâti : 15,13 % ;
 - Taxe foncière non bâti : 41,79 %.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3) Position sur le dossier de la station service

Mme Néhlig informe l'assemblée qu'elle s'est renseigné auprès de la commune d'Ygos qui vient d'installer une station service sur sa commune. Le coût total de l'investissement est de 130 000 euros y compris l'achat du terrain, les cuves ayant été prises en charge par le pétrolier. La commune perçoit une recette annuelle de 5000 €.

Mme Néhlig a également rencontré M. Tilhet de l'entreprise SOPECAL de Saint Sever. M. Tilhet doit faire une proposition à la commune sur la base des souhaits de la commune.

Mme Néhlig ajoute que des contacts ont enfin été pris avec le service juridique de l'agglomération du Marsan afin de s'assurer de la teneur des démarches que la commune peut accomplir.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite poursuivre ou non l'étude du projet de la station service. Le Conseil Municipal donne son accord sur la poursuite de l'étude du projet.

4) Délibération amortissements budget principal

Monsieur le Trésorier Principal informe l'assemblée que la réglementation en vigueur fait obligation aux collectivités territoriales d'amortir les comptes 204132 et 2041512.

Pour ce qui concerne le budget commune, les comptes de gestion font apparaître :

- ✓ 8 447,00 € aux comptes 204132,
- ✓ 213 645,05 € aux comptes 2041512,

Monsieur le Maire propose à ses collègues une durée d'amortissement de 1 an pour le compte 204132 et de 20 ans le compte 2041512.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Trésorier Principal et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ décide d'amortir sur 1 an le compte 204132 et sur 20 ans le compte 2041512,
- ✓ charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5) Tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles

Monsieur le Maire remercie les conseillers ayant d'ores et déjà répondu au message électronique leur demandant de bien vouloir se positionner pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles et complète le tableau avec les souhaits des conseillers présents.

M. le Maire ajoute que le tableau définitif sera envoyé aux élus par message électronique dans les prochains jours.

Il rappelle à l'assemblée que les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

6) Informations sur la délégation de service public eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ouverture des plis relative à la délégation sur le service public d'eau potable est intervenue le mercredi 05 avril 2017.

Monsieur le Maire ajoute que deux candidats ont répondu à l'appel d'offres à savoir la régie des eaux de Mont de Marsan et la SOGEDO.

Monsieur le Maire explique que l'analyse des offres a été faite avec l'aide du cabinet CHAMADE et ajoute que l'audition des entreprises aura lieu le mercredi 19 avril prochain afin d'éclaircir quelques points.

7) Mise en place d'une commission ad 'hoc pour réfléchir à la création d'un pôle médical

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la dernière réunion certains conseillers avaient émis l'idée de travailler à nouveau sur le projet du pôle médical notamment au travers de la recherche de professionnels paramédicaux

Monsieur Sébastien Seigner pense qu'il faut utiliser les compétences paramédicales mais avec un professionnel médical au centre.

Monsieur le Maire suggère la création d'une commission ad 'hoc afin de travailler sur le sujet, il demande qui est volontaire.

Après concertation, M. Darsaut, Seigner, Mmes Dudon, Dupin, MM Pastor, Beeuwsaert et Mme Cazenave.

M. Darsaut ajoute qu'une première réunion de la commission sera programmée en juin 2017.

8) Informations diverses

Compte rendu de la commission jeunesse :

Mme Casini fait le compte rendu de la commission jeunesse du 06 avril 2017. Mme Casini explique que Damien a repris l'animation du Foyer ados à la suite de Léa.

La fréquentation sur le périscolaire est faible, les jeunes sont davantage présents en période de vacances scolaires et lors des sorties organisées.

M. Darsaut évoque un projet vidéo qui est en train de voir le jour avec la médiathèque communale.

M. Darsaut ajoute que la prochaine commission culture aura lieu le jeudi 11 mai à 18h30.

Mme Casini explique que Mme Lafitte a assisté à une commission jeunesse à l'agglomération, il n'y a pas de nouveau transfert envisagé.

Compte rendu du Conseil Communautaire :

Monsieur le Maire évoque le Conseil Communautaire qui s'est tenu le

Les sujets abordés sont les suivants : démission de M. Le Tyran (maire de Saint Martin d'Oney) remplacé par M. Saes, la modification de Plan Local d'Urbanisme de Benquet et de Saint Avit, le taux de la CFE (cotisation foncière des entreprises) a été maintenu.

Mme Nehlig évoque la répartition scolaire sur le territoire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il devra se rendre disponible pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2016.

M. Darsaut évoque la prochaine conférence historique qui se tiendra le vendredi 21 avril prochain et rappelle que la prochaine réunion de la commission Plan Communal de Sauvegarde aura lieu le mardi 18 avril à 18h30 en mairie en présence des correspondants de secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Jean-Louis DARRIEUTORT Maire	Sandrine CASINI Secrétaire de séance	Régine NEHLIG Adjointe au Maire	Jean-Paul DARSAUT Adjoint au Maire
Didier LARTIGUE Adjoint au Maire	Sébastien LANIBOIS Adjoint au Maire	Jean-Michel DOURTHE Conseiller	Marie-Christine CAZENAVE Conseillère
Corine LAFITTE Conseillère	Cédric BARROUILLET Conseiller	Hélène DUPIN Conseillère	Elodie DUDON Conseillère
Ludovic PASTOR Conseiller	Odile BENETEAU Conseillère	Philippe CABANNES Conseiller	Patrick BEEUWSAERT Conseiller
Sébastien SEIGNER Conseiller			